



NOTE D'INFORMATIONS - DANSE

ANNÉE SCOLAIRE 2025 / 2026

Le dossier est à compléter en ligne au plus tard :

Dimanche 13 juillet 2025 pour les réinscriptions

Mercredi 27 août 2025 pour les pré-inscriptions

*Pour information : fermeture du secrétariat au public du 14 juillet au 17 août 2025
Permanence uniquement par mail et téléphone sur cette période*

 **Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

Ceux remis hors délai seront mis en liste d'attente et validés uniquement en fonction des places disponibles.



Conservatoire Municipal de Musique et de Danse

14 place de l'Abbaye

17100 SAINTES

(2ème étage de l'Abbaye-aux-Dames)

Tel : 05 46 92 50 80

Mail : conservatoire@ville-saintes.fr





SOMMAIRE

Préambule	3
Informations générales	4
Emploi du temps	6
APEC	7
Tarifs	9

**Veillez noter que les informations du Conservatoire seront principalement communiquées par mail.
Merci de prévenir aussitôt le Conservatoire en cas de changement d'adresse mail.**

↳ Période d'activité

- Les cours sont dispensés selon le calendrier scolaire ; les vacances débutent après les cours du samedi.
- **Date de début des cours** : Mercredi 10 septembre 2025
- **Date de fin des cours** : Mardi 23 juin 2026 après les cours ; la dernière semaine sera consacrée aux répétitions pour les élèves participants au spectacle Bisannuel (dernier week-end de Juin)

↳ Modalités d'inscription

Les inscriptions définitives en classes d'éveil (musique ou danse), en parcours découverte, en formation musicale (à partir du cycle 1.3) et en cursus danse se font dans la limite des places disponibles, selon zone géographique (Saintes et communes conventionnées prioritaires) et ordre d'arrivée des dossiers.

Pour inscrire votre enfant : [Préinscription Danse \(à partir du CE2\)](#)

↳ Bonnes pratiques

L'attention, l'assiduité et la présence des élèves sont exigées tout au long de l'année à l'ensemble des cours et examens jalonnant leur parcours, **mais aussi aux différents projets.**

Les élèves sont tenus de participer à l'ensemble des manifestations publiques du Conservatoire de musique pour lesquelles leur participation a été requise.

Toute absence devra être justifiée auprès du secrétariat et anticipée chaque fois que possible.

Un travail personnel régulier est indispensable. Un système de suivi est mis en place par chacun des professeurs afin que les parents soient informés régulièrement. Les professeurs se tiennent à leur disposition sur rendez-vous si besoin.

La présence en auditeur à des concerts, auditions ou spectacles du Conservatoire et de nos partenaires culturels **enrichit la culture des élèves et fait ainsi partie de leur formation** en développant leur esprit critique, leur motivation et leur connaissance du répertoire.

Un **espace famille sur la plateforme DUONET** est accessible pour tous les élèves inscrits définitivement. Il permet aux familles de suivre la scolarité (emploi du temps, bulletins, absences, examens, événements et réinscription) et leur facturation. Un **espace élève** peut être mis en place à partir de la 6^{ème}.

L'inscription au conservatoire est un **engagement sur l'année** scolaire. Toute **démission** doit être formulée par écrit auprès du secrétariat. Toutefois, la **facturation** annuelle sera due dans son **intégralité** (excepté en cas de déménagement hors zone et pour raisons médicales sur justificatif).

↳ Réunions de rentrée

DANSE	Danse (Gabrielle Martel)	Lundi 16 septembre Nouveaux élèves à 18h00 / Déjà inscrits 19h00 Espace Béatrix (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)
	Danse (Nadine Rousseau)	Cours ouverts la 1 ^{ère} semaine



INFORMATIONS GÉNÉRALES

↳ Processus d'inscription

- Dépôt du dossier de préinscription complet
- Convocation à un « entretien d'orientation » pour la vérification du niveau en danse classique :
Mercredi 3 septembre (10h-12h) : l'horaire précis vous sera adressé par mail, après traitement de votre dossier.

↳ Modalités pédagogiques

En parallèle du **cursus diplômant**, le conservatoire propose différents aménagements.

Le but du **cursus non diplômant** et des formules **hors cursus** est d'offrir, aux élèves qui le souhaitent, un parcours avec un emploi du temps allégé, tout en conservant un enseignement de qualité.

Au même titre que les élèves en cursus diplômant, ceux en cursus non diplômant et en hors cursus ont l'obligation de participer aux projets de l'établissement pour lesquels ils sont sollicités. Ces derniers ne sont toutefois, plus concernés par les examens de changement de cycle, mais participent aux évaluations de fin d'année.

Les changements de cursus sont tout à fait possibles d'une année à l'autre, en fonction du niveau d'investissement souhaité par l'élève. Ils se font alors sur accord et en concertation avec les professeurs.

↳ Matériel

Éveil et initiation :

- Éveils : justaucorps rose pâle + collant saumon sans pieds
- Initiation : justaucorps pêche + collant saumon sans pieds
- Garçon éveils et initiations : tenue de sport (tee-shirt + pantalon de sport)

Danse classique :

- Cycle 1 : justaucorps et jupette bleu marine + collant saumon convertible + demi-pointes saumon
- Cycle 2 : justaucorps et jupette rouge vif + collant saumon convertible + demi-pointes saumon + pointes
- Cycle 3 : justaucorps libre + collant saumon convertible + demi-pointes saumon + pointes
- Garçon cycle 1 à 3 : tee-shirt blanc + collant gris + demi-pointes grises

Pour chaque cours :

- Porter les cheveux attachés en chignon
- Penser à apporter une bouteille d'eau pour pouvoir boire pendant les cours et à enlever tous vos bijoux avant de rentrer dans la salle de danse

Danse jazz :

- Cycle 1 : justaucorps bleu marine + short noir
- Cycle 2 : justaucorps rouge vif + short noir
- Cycle 3 : justaucorps libre + short noir
- Garçon cycle 1 à 3 : tee-shirt blanc + short noir

↳ Horaires aménagés (CHAD)

Les élèves inscrits au collège René Caillé peuvent, dans le cadre de leur inscription en **cursus diplômant** au Conservatoire, bénéficier des classes à horaires aménagés (deux après-midis libérés par semaine) dans la limite des places disponibles et selon l'organisation possible au sein du conservatoire. Les élèves hors secteur doivent faire une demande de dérogation auprès du rectorat.

↳ Présentation des cursus

Éveil MS <i>(à partir de 4 ans révolus au 31 décembre)</i>	1 cours ▼			
Éveil GS	1 cours ▼			
Initiation 1 (CP)	1 cours ▼			
Initiation 2 (CE1)	2 cours ▼			
	Cursus diplômant	Cursus non diplômant	Hors cursus Classique	Hors cursus Jazz
Cycle 1 <i>(à partir de 8 ans révolus au 31 décembre)</i>	2 cours de Classique 1 cours de Jazz** ▼	1 cours de Classique 1 cours de Jazz** ▼	2 cours de Classique ▼	1 cours de Jazz** ▼
	Examen de fin de cycle ▼			
Cycle 2 / 1^{ère} et 2^{ème} années	2 cours de Classique 1 cours de Jazz** ▼	1 cours de Classique 1 cours de Jazz** ▼	2 cours de Classique ▼	1 cours de Jazz** ▼
Cycle 2 / 3^{ème} et 4^{ème} années	3 cours de Classique * 1 cours de Jazz** ▼	2 cours de Classique * 1 cours de Jazz** ▼	2 ou 3 cours de Classique * ▼	1 cours de Jazz** ▼
	Examen de fin de cycle ▼			
Cycle 3	3 cours de Classique * 1 cours de Jazz** ▼	2 cours de Classique * 1 cours de Jazz** ▼	2 ou 3 cours de Classique * ▼	1 cours de Jazz** ▼
	Examen de fin de cycle/CEC ▼			
Perfectionnement	A la carte	A la carte	A la carte	A la carte

* La répartition entre les cours se fera à la rentrée par les professeurs ** Possibilité de bénéficier du Jazz renforcé – option Jazz (un cours hebdomadaire supplémentaire)



EMPLOI DU TEMPS - DANSE

Éveil et Classique (Gabrielle MARTEL)

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Salle Chavagne	Salle Sercan	Salle Sercan	Salle Sercan
	9h00 – 10h00 Initiation 1		
	10h00 – 10h45 Éveil GS		
	10h45 – 12h00 C1.1 et 1.2		
	13h – 14h45 C2		
	14h45 – 16h15 C1.3 et 1.4		15h30 – 17h00 CHAD (Classique)
17h15 – 18h45 C2	16h15 – 18h15 C3	17h15 – 18h30 C1.1 et 1.2 *	17h15 – 19h00 C2 *
18h45 – 20h30 C3		18h45 – 20h15 C1.3 et 1.4 *	19h00 – 20h45 C3 *

* Cours réservés uniquement aux élèves du cursus diplômant

Éveil et Jazz (Nadine ROUSSEAU)

Lundi	Mardi	Mercredi
Salle Sercan	Salle Sercan	Salle Chavagne
17h00 – 18h00 C1.1 et 1.2	15h30 – 17h00 CHAD (Jazz)	13h00 – 14h45 C3
18h00 – 19h15 C2.1 – 2.2	17h00 – 17h45 Initiation 2	14h45 – 15h45 Initiation 2
19h30 – 20h45 C2.4 et C3 (Option Jazz)	17h45 – 19h00 C1.3 et 1.4	15h45 – 16h30 Éveil MS
	19h – 20h30 Classique Ados-Adultes/Barre au sol	16h30 – 18h C2.3 – 2.4

Éveil et Initiation
Cycles 1

Cycles 2
Cycle 3 / Perf / CHAD

Lieux d'enseignements :

- ↳ Salle Sercan : Bourse du Travail, 1 rue Louis Sercan (proche du parking du Bois d'Amour)
- ↳ Salle Chavagne : 15 rue St Eutrope (derrière le parvis de l'église St Eutrope, proche de la Mission Locale)

ADHÉSION APEC 2025-26

L'association a pour but de :

- constituer un lien entre les parents, les élèves et tous les intervenants du conservatoire
- vous représenter auprès du Conservatoire, de sa Direction et de la Mairie ainsi qu'au conseil d'établissement
- améliorer les conditions d'enseignement, horaires et lieux
- participer à la vie du conservatoire par le biais d'animations diverses (goûters, repas lors des générales des grandes manifestations, fêtes, spectacles, animations, stages, déplacements éventuels, ...)
- obtenir des tarifs préférentiels auprès des partenaires (Blanchard Musique et Liberty Dance)



NOUVEAU L'association peut délivrer des reçus fiscaux pour les dons.

Contact : apecsaintes@outlook.fr

RÈGLEMENT

Le montant de l'adhésion est de **10 euros par famille**.

Vous pouvez régler :

- par HelloAsso : <https://bit.ly/4kGuCE5> ou QR CODE
- par chèque à l'ordre de l'APEC en remplissant le formulaire ci-dessous

=> Afin de faciliter le traitement par les bénévoles de l'APEC, merci de privilégier le paiement par HelloAsso

A SAVOIR

L'APEC fonctionne et vous propose ses services uniquement grâce à ses bénévoles. L'APEC a besoin de bénévoles et d'adhérents pour continuer d'exister et défendre les intérêts des usagers

BULLETIN POUR LES ADHÉSIONS PAR CHÈQUE

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Mail

Elève 1 Nom Prénom

Instrument

Elève 2 Nom Prénom

Instrument

Elève 3 Nom Prénom

Instrument

Elève 4 Nom Prénom

Instrument

Elève 5 Nom Prénom

Instrument

POUR LES ELEVES INSCRITS EN DANSE



Les spectacles et projets des classes de danse sont des événements importants que l'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire (APEC) soutient, notamment en ce qui concerne la tenue vestimentaire des élèves. Les costumes relevant des spectacles sont principalement financés par la Ville, qui en reste propriétaire mais une participation forfaitaire est demandée à chaque famille en complément, selon un tarif établi sur proposition du conseil pédagogique Danse du conservatoire. N'hésitez pas à vous rapprocher du professeur de votre enfant si vous aviez des questions à ce sujet.



Pour les spectacles 2025/2026 et en fonction du cycle auquel appartient votre enfant, la participation demandée aux familles par enfant, quel que soit le nombre de disciplines pratiquées, sera la suivante :



RÈGLEMENT

- 20 € pour les classes Éveil et Initiation
- 30 € pour les élèves du cycle 1
- 40 € pour les élèves du cycle 2
- 50 € pour les élèves du cycle 3

Vous pouvez régler par HelloAsso (<https://bit.ly/3ZbDI8v> QR code ci-dessus) ou par chèque à l'ordre de l'APEC en remplissant le formulaire ci-dessous.

=> **Afin de faciliter le traitement par les bénévoles de l'APEC, merci de privilégier le paiement par HelloAsso**

BULLETIN POUR LES RÈGLEMENTS PAR CHÈQUE

Nom de l'élève

Prénom de l'élève

- Eveil / Initiation / Hors cursus = 20€
- Cycle 1 = 30€
- Cycle 2 = 40€
- Cycle 3 = 50€

Tarifs année scolaire
2025 - 2026
délibération n°2024-168



	TARIFS ANNUELS SAINTES									TARIFS ANNUELS EXTERIEUR*
	QF1 inférieur ou égal à 400	QF2 de 401 à 600	QF3 de 601 à 800	QF4 de 801 à 1000	QF5 de 1001 à 1300	QF6 de 1301 à 1600	QF7 de 1601 à 1800	QF8 de 1801 à 2000	QF9 supérieur à 2000	
Droit d'inscription par dossier	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	24 €
ENFANTS										
Éveil / Initiation danse / Parcours découverte	15 €	20 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100 €	110 €	120 €	168 €
Initiation Musique (cours instrumental + éveil musical offert)	35 €	50 €	65 €	80 €	100 €	120 €	140 €	160 €	180 €	231 €
Forfait Musique (cours instrumental + formation musicale + pratiques collectives incluses) ou formation continuée	70 €	130 €	180 €	230 €	280 €	320 €	340 €	355 €	370 €	525 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	15 €	20 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100 €	110 €	120 €	168 €
Forfait Danse	90 €	110 €	130 €	155 €	180 €	200 €	220 €	235 €	250 €	357 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	50 €	70 €	80 €	100 €	120 €	140 €	160 €	180 €	200 €	315 €
ADULTES										
Forfait Musique (instrument ou chant + formation musicale + pratiques collectives incluses)	200 €	230 €	280 €	360 €	440 €	480 €	500 €	520 €	540 €	630 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	35 €	50 €	75 €	100 €	125 €	140 €	160 €	170 €	180 €	210 €
Accompagnement pratique amateur (1 à 10 séances sur l'année scolaire)	35 €	50 €	75 €	100 €	125 €	140 €	160 €	170 €	180 €	210 €
Forfait Danse	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	210 €	240 €	270 €	300 €	420 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	75 €	90 €	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	210 €	230 €	336 €

2ème inscription dans une même famille (par ordre d'âge décroissant) : - 35 %

3ème inscription et suivantes dans une même famille (par ordre d'âge décroissant) : - 50 %

2ème activité (la moins chère) : - 35 %

3ème activité (la moins chère) : - 50 %

Les droits, payables en une ou plusieurs fois, sont dus pour l'année entière (cf. Règlement intérieur pour les cas particuliers).

* Possibilité d'appliquer le tarif SAINTES en cas de conventionnement de la commune d'habitation. Certaines communes versent des aides financières aux familles pour accompagner la pratique artistique. Merci de vous rapprocher de votre mairie pour toute information complémentaire. **Pour l'année 2025-2026, les communes de Chaniers et Les Gonds sont conventionnées.**